

Politique Qualité 2023-2027 des Instituts de Formation (IFSI IFAS IFAP FC) du Grand Hôpital de l'Est Francilien

Référence :	NP-03-2022	Version : 2
Date de création :	Mars 2022	Date d'approbation : 11/10/2023
Emetteur	IFSI-IFAS-IFAP du GHEF	
Présentée en	réunion coordination IFSI	en date du 31-03-2022
Rédacteur(s) :	PRUVOT Nicolas, directeur des IFSI IFAS IFAP	
Vérificateur(s) :	BRIAND Andgélina, coordonnatrice pédagogique, adjointe au directeur, IFSI de Marne la Vallée SPRYCHA Rémi, coordonnateur pédagogique, adjoint au directeur, IFSI de Coulommiers	
Valideur(s) :	CRASSUS Sandra, référent expert GED du GHEF	en date du 31-03-2022
Approbateur(s) :	LE CAPITAINE Marie Laure, coordonnatrice pédagogique, adjointe au directeur, IFSI de Meaux, référente Qualité- Qualiopi	en date du 31-03-2022

1. Domaine d'application et personnes concernées

Site(s) concerné(s) :	COULOMMIERS-MARNE LA VALLEE-MEAUX
Service(s) concerné(s) :	IFSI-IFAS-IFAP du GHEF FC
Personnel(s) concerné(s) :	Formateurs, étudiants infirmiers, élèves aide soignants, auxiliaire de puériculture et stagiaires
Responsable(s) d'application :	Formateurs, coordonnateurs pédagogiques, Directeur

2. Contexte et Objectifs

Cette procédure a pour objectif de clarifier la politique qualité et la structuration de cette politique au sein des instituts de formation du GHEF.

3. Définitions, Abréviations

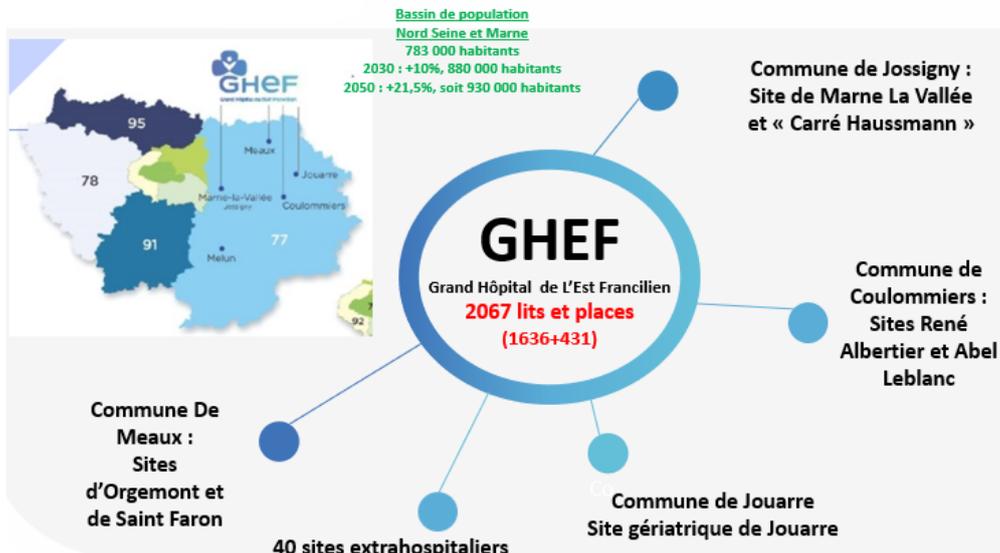
- AP : Auxiliaire de Puériculture
- AS : Aide-soignant(e)
- COQUAL : Comité de pilotage Qualité
- EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles
- FC : Formation Continue
- GED : Gestion Électronique Documentaire
- GHEF : Grand Hôpital de l'Est Francilien
- GPS : Groupe de Pilotage et de Suivi
- ICOGI : Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut
- IDE : Infirmier (ère) diplômé(e) d'Etat
- IFAP : Institut de Formation Auxiliaires de Puériculture
- IFAS : Institut de Formation Aides-Soignants
- IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
- IFP : Instituts de Formations Paramédicales

4. Développement

4.1. Introduction

Le Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF) est la résultante de la fusion initiale de trois établissements de santé MCO en 2017 : les Centres Hospitaliers de Coulommiers, Marne La Vallée et Meaux. Depuis le premier janvier 2019, l'hôpital gériatrique de Jouarre a également fusionné avec le GHEF.

Présentation du GHEF



Le GHEF dispose de 7 Instituts de Formation. Les 3 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), les 2 Instituts de Formation Aides-Soignants (IFAS) et les 2 Instituts de Formation Auxiliaires de Puériculture (IFAP) sont administrativement rattachés au GHEF. Plusieurs formations continues en intra sont réalisées pour les professionnels paramédicaux par les formateurs des IFP. Le centre de simulation en santé « SIMGHEF » propose des formations continues en intra aux professionnels de santé médicaux et paramédicales depuis son ouverture en mars 2023.



Les 3 Instituts de formation ont des localisations différentes dans les communes :

- À Meaux, depuis 2007, dans une ancienne école primaire louée à la municipalité
- À Coulommiers, au sein du site Hospitalier d'Abel Leblanc
- À Marne-La-Vallée, au sein de l'ancien collège de Magny-le-Hongre mis à disposition par le Conseil Départemental du 77 depuis le déménagement du bâtiment Erasme de Serris en août 2020.

Cette répartition des instituts, situés à environ 30 km de distance en moyenne, offre un maillage territorial intéressant pour les étudiants et élèves qui recherchent des instituts de proximité, de moyenne envergure ou à taille humaine.

4.2. La politique Qualité

L'impact de la mise en place de la direction commune, puis de la fusion du GHEF sur les 3 IFP est indéniable, notamment pour l'amélioration continue des dispositifs de formation. En 2019, le Coordonnateur Général des Soins du GHEF a été nommé Directeur des IFP du GHEF avec pour missions de resserrer les liens entre l'hôpital, les structures du territoire et les IFP du GHEF et ainsi de consolider l'harmonisation entre les 3 IFP du GHEF.

Depuis 2019, La politique qualité des IFP du GHEF s'appuie sur la dynamique de chaque IFP afin de mettre en place un système de pilotage de la qualité et d'harmonisation des pratiques. Elle s'adosse en particulier sur la coopération entre la Direction des soins, les IFP, le projet pédagogique commun aux IFP et le projet de soins 2022-2025 du GHEF.

Les cadres formateurs et les professionnels des structures sanitaires du territoire partenaires des IFP participent aux fiches actions du projet de soins 2022- 2025 du GHEF :

- Fiche action N°1 : Consolider le métier de cadre paramédical
- Fiche action N°2 : Perfectionner les revues professionnelles
- Fiche action N°4 : Participer à la gestion de crise
- Fiche action N°5 : Pérenniser les bonnes pratiques en lien avec la prise en charge médicamenteuse
- Fiche action N°10 : Formaliser le parcours d'intégration dans les services
- Fiche action N°12 : Consolider le partenariat entre instituts de formation et terrains de stage au GHEF
- Fiche action N°13 : Prévoir l'évolution future du dossier de soins paramédical
- Fiche action N°16 : Encourager la prise en compte du handicap au GHEF

La politique Qualité est définie et est sous la responsabilité du Directeur qui en a structuré son organisation. Elle a pour principale finalité la garantie d'un parcours d'apprentissage individualisé pour chaque étudiant, élève et stagiaire.

Cette démarche qualité a également pour objectif d'améliorer l'organisation et les pratiques professionnelles en impliquant tous les acteurs, dans le respect des valeurs décrites dans le projet pédagogique : respect de soi et de l'autre, rigueur, bienveillance, tolérance, équité, honnêteté.

La politique mise en place s'articule autour de 5 axes :

- La consolidation de la culture qualité chez les professionnels des IFP
- Le développement de la satisfaction des apprenants et des partenaires
- L'harmonisation des pratiques et des documents
- La réduction des dysfonctionnements organisationnels
- Le développement de l'approche par processus

Ces axes s'articulent avec l'engagement des professionnels des 3 IFP à :

- Développer des projets conformes aux attentes et valeurs institutionnelles
- Concourir à la qualité de l'accompagnement individualisé des apprenants
- Développer la culture de l'analyse des pratiques professionnelles
- Corroborer l'harmonisation, la cohérence des procédures avec les pratiques professionnelles
- Participer au déploiement de la gestion électronique documentaire
- Sensibiliser les nouveaux arrivants à la démarche qualité dans le cadre du tutorat
- Réaliser des audits internes pour vérifier l'atteinte des objectifs et les réajuster si nécessité à l'aide de plans d'actions validés en COQUAL et GPS.

Cette politique permet d'obtenir la satisfaction de l'ensemble des étudiants, élèves et stagiaires des partenaires internes et externes, des financeurs et des tutelles. Pour cela, la politique qualité doit être comprise et partagée par tous. L'ensemble de l'équipe s'investit au quotidien dans cette démarche structurée et coordonnée en mettant au cœur de ses actions la satisfaction des apprenants.

4.3. Pilotage et structuration de la politique Qualité

Les IFP du GHEF disposent d'un système coordonné de gestion de la qualité. Le pilotage de la qualité est sous la responsabilité du Directeur des IFSI IFAS IFAP, assisté par un comité de pilotage, le Comité de pilotage Qualité (COQUAL).

4.3.1. Le Comité de pilotage QUALité (COQUAL)

Le COQUAL est l'organe stratégique du management de la qualité et des risques. Il est présidé par Directeur des IFP ou par le coordonnateur pédagogique.

- Fréquence des réunions : 2 fois par an
- Composition :
 - Le directeur des IFP
 - Les 3 coordonnateurs pédagogiques, adjoints au directeur des IFP
 - ⊖ Le responsable qualité
- Missions :
 - Animer la démarche d'élaboration de la politique qualité et gestion des risques
 - Élaborer le programme d'amélioration de la qualité
 - Assurer l'articulation entre les différents acteurs et la coordination du système de pilotage de la qualité
 - Organiser la centralisation de la GED
 - Organiser le recueil des indicateurs qualité
 - Proposer des objectifs « qualité »
 - Favoriser l'appropriation d'une culture qualité au sein des IFP
 - Piloter la démarche de certification Qualiopi
 - Organiser la gestion des déclarations de plaintes et réclamations
 - Communiquer sur les actions prioritaires

4.3.2. Le Groupe de Suivi et de Pilotage (GPS) :

- Fréquence des réunions : 6 par an
- Composition :
 - Membres du COQUAL
 - Référents qualité par métier des IFP
 - Référents handicap des IFP (1 par site)
 - Le coordonnateur des stages IFP
 - Les pilotes des groupe de travail
 - Autres personnes selon l'ODJ
- Missions :
 - Collaborer avec le COQUAL pour l'élaboration du programme d'amélioration de la qualité
 - Mettre en place, suivre et évaluer les plans d'actions
 - Structurer la GED
 - Assurer le suivi du plan d'actions
 - Proposer des Evaluations des Pratiques Professionnelles (plan d'audit, EPP IFP, apprenant traceur...)
 - Analyser les déclarations de plaintes et réclamations
 - Proposer des plans d'actions
 - Suivre et analyser les indicateurs

4.3.3. Modalités d'évaluation de la démarche et ajustement

Les indicateurs sont suivis par le COQUAL et le GPS et font l'objet d'un bilan annuel.

A partir de l'ensemble de ces éléments, les axes prioritaires qualité gestion des risques sont définis pour l'année suivante.

5. Bibliographie et cadre réglementaire

- Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R.4383-2 et R4383-4 du code de la santé publique
- Décret n° 2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail
- Projet pédagogique des IFSI IFAS IFAP du GHEF
- Projet de soins 2021-2025 du GHEF
- Politique Qualité Gestion des Risques 2021-2025 du GHEF